

# Bénin Femme debout, femme à terre

Sur ordre du ministre de la Culture, une œuvre de Bruce Clarke a été détruite. À coups de bulldozer.



**L**a fière Africaine qui se dressait sur la plage de Ouidah, non loin de la Porte du non-retour, n'est plus. Il a suffi de quelques minutes à un bulldozer pour, le 15 janvier, réduire à néant l'œuvre réalisée par l'artiste sud-africain Bruce Clarke en coopération avec huit plasticiens béninois.

Connu pour son engagement – notamment dans la lutte antiapartheid –, Clarke mène actuellement au Rwanda et au Bénin un projet d'envergure, « Les Hommes debout », démarche humaniste consistant à produire des œuvres monumentales – des peintures d'Africain(e)s en pied – en hommage aux victimes du génocide et de l'esclavage. Le label « Route de l'esclave » lui a été octroyé par l'Unesco et l'installation de l'œuvre aujourd'hui détruite avait été autorisée par le maire de Ouidah, à la demande de la Fondation Zinsou.

**BANAL MUR.** « Je suis atterré, confie Bruce Clarke. C'est un acte barbare. Quelle est la différence entre la destruction des œuvres d'art islamique au Nord-Mali et celle de *L'Homme debout*? Certains diraient l'intention : au Mali, on connaît la valeur de ce qu'on détruit, et on le fait pour imposer sa vision totalitaire de l'Histoire. Au Bénin, le ministre de la Culture, Jean-Michel Abimbola, plaide l'ignorance : il pensait détruire un banal mur. Dans d'autres pays, il serait poussé à la démission s'il avouait ainsi son ignorance. Et si celle-ci est feinte, à quel jeu joue-t-il ? »

En voyage, ledit ministre n'était pas disponible pour répondre aux questions de J.A. Richard Sogan, le directeur du Patrimoine culturel, justifie ainsi la destruction : « L'œuvre se trouve dans le périmètre d'un monument qui est une composante du bien culturel "Route des esclaves" que le Bénin s'apprête à inscrire sur la liste du patrimoine mondial, et elle est installée sur le parcours rituel des temples Agbé et Dan de la collectivité Daagbo Hounnon. » Étrangement, cet argument et l'ordre de démolition ont été signifiés à la Fondation Zinsou le 16 janvier, soit un jour après la destruction, ne lui laissant aucune possibilité de réagir. Quoi qu'il en soit, pourquoi détruire quand on peut simplement enlever ? Le Bénin méritait sans doute mieux qu'une aussi négative publicité. ●

NICOLAS MICHEL